Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 25 (1961)
Heft: 99-100

Artikel: Emprunt ou développement propre?
Autor: Rosetti, A.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399282

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

EMPRUNT OU DÉVELOPPEMENT PROPRE ?

Nous nous proposons d'examiner ici des cas d'emprunt que nous serions tentés de nommer « étranges », parce que dus à des influences indémontrables. C'est le cas d'emprunts que le roumain aurait faits, à une époque reculée de son histoire (VIe-XIIe siècles), aux langues slaves méridionales, et notamment au bulgare.

*
* *

Nous commençons notre examen par le problème du neutre en roumain.

Ce problème a été souvent débattu, en Roumanie et ailleurs, ces temps derniers [1]. Il se pose de la manière suivante :

Contrairement aux autres langues romanes, le roumain possède trois genres grammaticaux : le masculin, le féminin et le neutre. Si l'on ne tient pas compte de la différenciation selon le sexe, le nombre de genres du roumain se réduit à deux, à savoir le genre *animé*, composé du masculin et du féminin, et le genre *inanimé*, représenté par le neutre (inanimés, collectifs, abstraits).

Pourquoi le roumain posséde-t-il un neutre ?

L'histoire du roumain nous apprend que le roumain n'a pas hérité le neutre du latin, car le neutre roumain ne correspond d'aucune manière au neutre latin. La perspective historique nous laisse voir que le neutre s'est constitué à un moment donné de l'évolution du roumain, avec des éléments existant dans la langue : désinence du masculin, au singulier : *scaun* « chaise », et du féminin, au pluriel : *scaune* « chaises », et désinence *-uri* (< *lat. -ora*), caractéristique du neutre : *ochi* « œil » sg. masc. *-ochiuri* « œufs sur le plat », neutre pl. (tandis que le masc. pl. *ochi* est réservé pour désigner « (les) yeux »).

1. V. A. Rosetti, dans *Studii şi cercetări lingvistice*, VIII, Bucarest, 1957, p. 406-413 (version russe dans *Voprosy slavjanskogo jazykoznanija*, 4, 1959) et Id., *Remarques sur la catégorie du genre en roumain*, dans *Studia linguistica*, 1959, p. 133-136.

Ce qui est donc essentiel, pour le neutre roumain, c'est l'idée d'*inanimé : il n'y a pas d'animés, en roumain, qui soient du neutre.*

Sans entrer plus avant dans les détails, ces quelques précisions nous permettent d'aborder la question de l'origine du neutre roumain.

Peut-on l'expliquer par une interférence avec le bulgare ? (On a expliqué certains traits de la structure du roumain par l'adstrat slave méridional : les Slaves ayant appris le roman, y ont introduit les particularités propres à leur langue). Mais, comme pour la comparaison avec le neutre latin, la réponse est négative : les faits ne coïncident pas.

Il semble donc que c'est bien par une tendance propre qu'il convient d'expliquer la constitution du neutre roumain, comme un effet de la « tendance à la motivation » ou à la « manifestation optimum », qui apparaît, reparaît et disparaît, au cours de l'histoire de l'indo-européen, comme l'a enseigné L. Hjelmslev [1].

Cette tendance explique, entre autres, la réintroduction de la distinction entre animé et inanimé dans les langues slaves, en espagnol et en roumain.

Le principe de la « motivation », invoqué par L. Hjelmslev, concerne le rapport entre la forme et la substance du mot. Ce rapport peut être plus ou moins « motivé » : une catégorie formelle du contenu peut correspondre, dans une mesure plus ou moins grande, à un contenu logique. Mais, au cours de l'évolution des langues, ce rapport peut s'affaiblir ou même disparaître entièrement : ainsi, pour un sujet parlant de nos jours le français, la distinction d'après le genre de divers objets domestiques, tels que la *chaise* (f.) ou le *couteau* (m.), par exemple, n'est pas motivée; elle ne correspond plus à un contenu logique. Mais au cours de l'évolution des langues, en réaction contre cette tendance à l'effacement, il arrive que la langue cherche à « motiver » ce qui est devenu « immotivé » : comme on l'a vu, les langues slaves ont créé ainsi la distinction entre animé-inanimé (personnel-non-personnel), distinction « motivée » par rapport à la distinction masculin-féminin, qui avait perdu sa motivation logique. Et de même le roumain, qui s'est constitué un inanimé (neutre) opposé au genre personnel, constitué à l'intérieur de l'animé, et qui est réservé aux noms de personnes et d'animaux personnifiés [2].

1. Louis Hjelmslev, *Animé et inanimé, personnel et non-personnel*, dans *Travaux de l'Institut de linguistique*, I, Paris, 1956, p. 157 et s. ; G. L. Hall and J. St. Clair-Sobell, *Animate gender in slavonic and romance languages*, dans *Lingua*, IV, 1954, p. 194 et s.

2. V. notre exposé dans *Studia linguistica*, l. c.

*
* *

Le second problème sur lequel nous voudrions jeter un coup d'œil est celui de la palatalisation des consonnes en roumain.

Une partie des parlers roumains, à l'époque contemporaine, connaît le phénomène de la palatalisation des occlusives et des semi-occlusives, devant une voyelle prépalatale. Cette tendance à la palatalisation s'est exercée à travers les siècles, mais elle ne s'est pas manifestée en même temps sur l'ensemble du consonantisme roumain : les occlusives labiales (et labiodentales : *f* et *v*) ont été palatalisées vraisemblablement peu avant le XVIe siècle, dans une partie du domaine roumain. Ainsi *p*, *b*, *m*, *f* et *v* ont passé à *k'*, *ǵ*, *ń*, *h'* et *ǵ* (*y*) dans une bonne partie du territoire roumain du nord du Danube et dans les parlers roumains sud-danubiens, tandis que les parlers roumains nord-danubiens du nord-ouest de la Transylvanie, de la Valachie et de l'Olténie ignorent ce phénomène.

Sans doute, on est tenté d'expliquer ce phénomène par l'influence du slave méridional et notamment par l'influence des parlers bulgares de l'Est, sur le roumain ; mais la date du phénomène, le fait qu'il n'intéresse qu'une partie des parlers roumains et que la palatalisation des occlusives dentales constitue un phénomène à part, tant au point de vue de la date de l'innovation, que de la répartition territoriale (il a été signalé dans la majorité du territoire nord-danubien), nous oblige d'attribuer cette innovation à une tendance propre au roumain [1].

*
* *

On le voit, les deux phénomènes que nous venons d'examiner rapidement, l'un grammatical et l'autre phonétique, peuvent s'expliquer, à notre avis, par le jeu des tendances propres à une seule langue, sans avoir recours à l'interférence avec une langue étrangère.

Bucarest. A. ROSETTI.

1. V. notre exposé *Despre palatalizarea labialelor în limba romînă*, dans *Studii şi cercetări lingvistice*, XI, 1960, p. 189-193.